

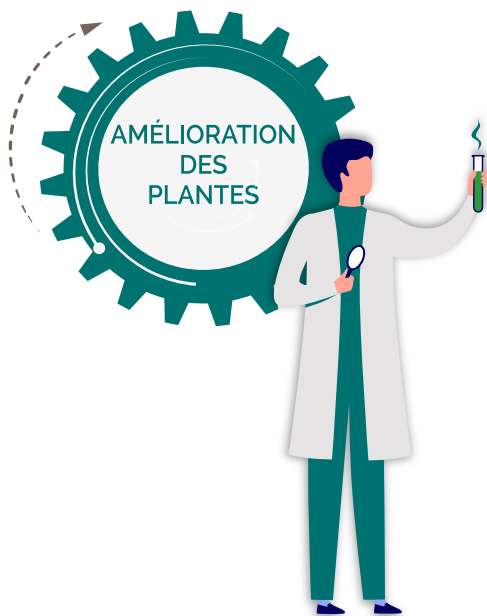
INDICATEURS

Des solutions pour réussir votre transition !



Le Contrat de solutions, ce sont 45 partenaires du secteur agricole engagés à travers la recherche et l'innovation, pour promouvoir des solutions et accompagner les agriculteurs vers une utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques.

Ce livret regroupe des indicateurs de déploiement de différentes solutions. Chaque levier (amélioration des plantes, biocontrôle, agroéquipements, numérique, ...) actionné est illustré par quelques exemples de solutions déployées pour différentes cultures.



La prévention se raisonne dès le choix du matériel végétal (variétés tolérantes ou résistantes)



Une variété peut être résistante à une ou plusieurs maladies et contribuer à l'adaptation au changement climatique



Une réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques peut être envisagée avec un bon choix de variétés



Un temps long est nécessaire pour sélectionner des variétés tolérantes ou résistantes (10 ans en moyenne)



Le rôle des distributeurs et des filières est primordial pour l'accès de ces variétés aux marchés



L'utilisation de ces variétés est à combiner avec d'autres leviers (pratiques agronomiques, outils d'évaluation des risques, biocontrôle, ...)



Fiche 5 : Résistance variétale des pommes de terre vis-à-vis du mildiou

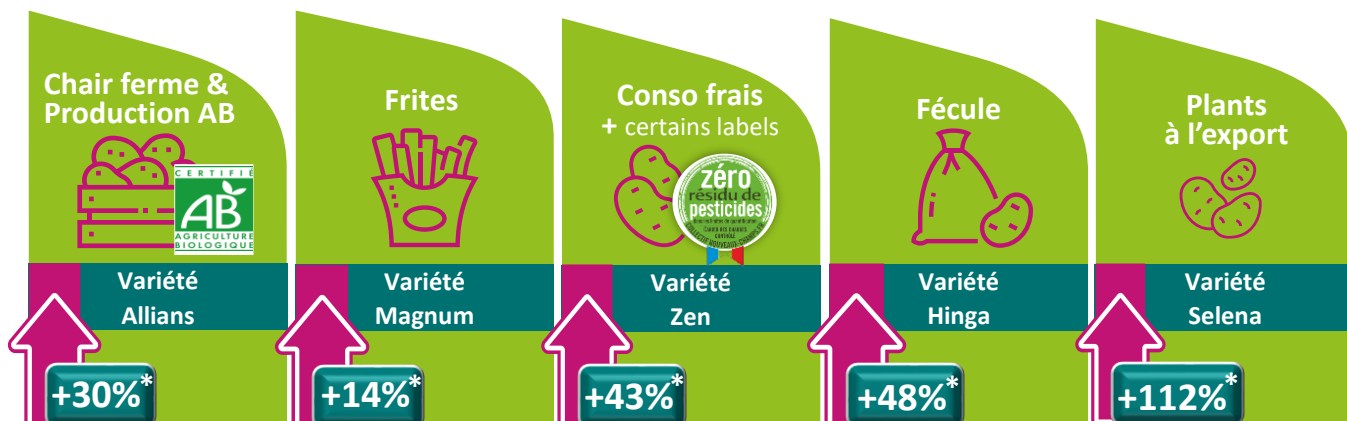
-30 %

de fongicides en moyenne avec l'utilisation de variétés résistantes de pommes de terre

+14 %

de surface de plants certifiés résistants, entre 2017 et 2021 (liste CEPP)

Des Success story pour chaque segment de marché de la pomme de terre



*de surface de plants certifiés entre 2020 et 2021



Fiches 6 : Variétés résistantes aux maladies du blé tendre

-15 %

de fongicides / régulateurs de croissance en moyenne avec l'utilisation de variétés résistantes de blé tendre

61 %

des surfaces de blé tendre sont cultivées avec des variétés résistantes aux maladies fongiques (variétés classées Am) en 2021, contre 30 % sur la période 2011-2015



L'objectif de 50% d'utilisation de variétés résistantes en blé tendre fixé par la filière est dépassé.



Fiche 8 : Utilisation de variétés tolérantes aux maladies foliaires de la betterave sucrière

40 %

en moyenne d'utilisation de variétés tolérantes aux maladies foliaires de la betterave sucrière au niveau national depuis 2017



Des utilisations différentes selon les territoires :

Dans les zones avec des problématiques fortes de maladies (ex. cercosporiose) :

- une généralisation des variétés tolérantes OU
- un abandon de la culture de betterave après fermeture de sucreries

Dans les zones où la pression maladie est plus faible :

- une utilisation de variétés avec un niveau de tolérance moindre, adaptées aux territoires. Ces variétés ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur de déploiement.



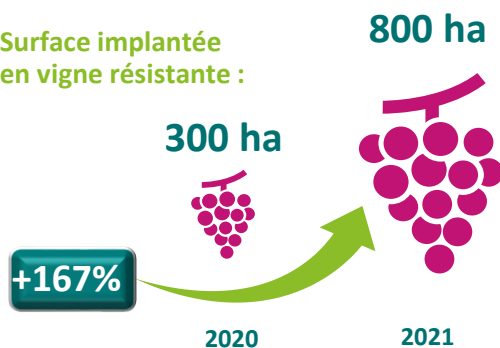
Fiche 83 – Les variétés de vigne résistantes au mildiou et à l'oïdium



Une plante pérenne est implantée pour une durée longue. Aujourd'hui, 2% du vignoble français est renouvelé chaque année.

Une solution disruptive prometteuse

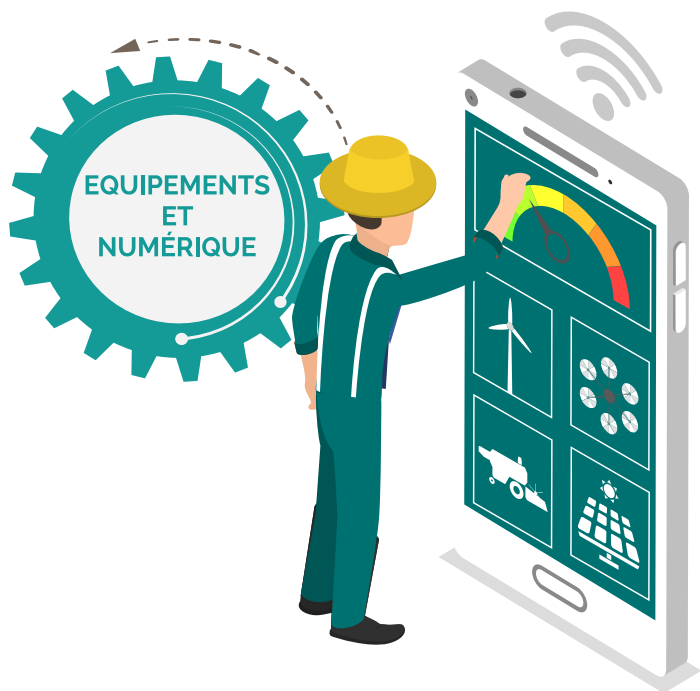
Surface implantée en vigne résistante :



4 variétés sont dotées de résistances, dont la qualité des vins est d'un niveau équivalent à celle des cépages traditionnels.

D'autres variétés résistantes seront disponibles rapidement pour s'adapter aux spécificités des terroirs.





Le risque doit être évalué pour ajuster les traitements aux prévisions de l'épidémie



Différents outils sont disponibles selon les cultures



Leur coût peut parfois freiner leur déploiement



Une formation peut être nécessaire pour bien utiliser ces outils



Ils ne remplacent pas l'observation à la parcelle



L'utilisation des outils d'évaluation des risques doit être combinée avec tous les autres leviers



Fiche 14 : Outil d'aide à la décision pour optimiser les traitements anti-mildiou sur pomme de terre

1 à 3

traitements économisés selon les variétés et conditions climatiques

+ 33 %

d'ha couverts par l'Outil d'Aide à la Décision (Mileos®) en 4 ans (2018-2021)



Un déploiement massif pour un outil unique qui progresse régulièrement, soit **69 % de la surface de la pomme de terre française couverte en 2021.**



Fiche 46 : Outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements contre les maladies du blé

-10 à
-20 %

de fongicides en moyenne, soit une économie de 45 à 65 €/ha

+ 41 %

des surfaces couvertes par ces Outils d'Aide à la Décision (OAD) entre 2018 et 2021



Selon les conditions climatiques et l'itinéraire technique, ces outils peuvent permettre de faire l'impasse sur un traitement.



Une solution en progression mais l'objectif de **30 %** des surfaces de blé pilotées par un OAD n'est pas encore atteint.



Fiches 15 & 75 – Outil d'Aide à la Décision pour optimiser les stratégies de protection contre les maladies fongiques de la vigne

Plusieurs outils d'aide à la décision (OAD) existent en viticulture pour lutter contre les maladies de la vigne (mildiou, oïdium, botrytis). Ils permettent d'adapter au mieux la dose de produit phytosanitaire selon le cépage et sa sensibilité, le stade phénologique, la végétation et la pression parasitaire.

-20 à -35 % de fongicide en moyenne selon les outils (Optidose®, DeciTrait®)



Exemples de 3 outils :



10 000 connexions chaque année depuis 2017

Epicure est la plateforme utilisée par les conseillers notamment pour le BSV. Son utilisation reste stable d'année en année.



+250 % de créations de comptes clients entre 2019 et 2021

Pour un outil en démarrage, il s'agit d'une innovations plus que prometteuse !



+30 %

de connexions entre 2020 et 2021 pour Optidose®

Une progression notable est constatée pour cet outil.

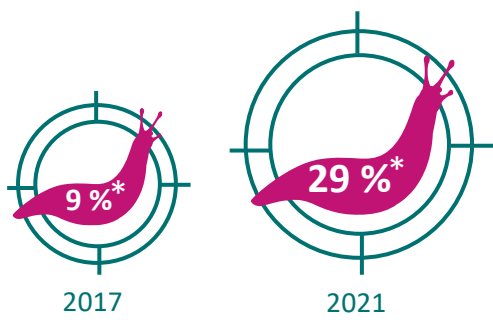


Des outils qui peuvent se déployer, mais qui restent encore à faire connaître.





Fiche 27 : Lutte contre les limaces avec l'utilisation du phosphate ferrique



Une efficacité comparable à celle des anti-limaces conventionnels.

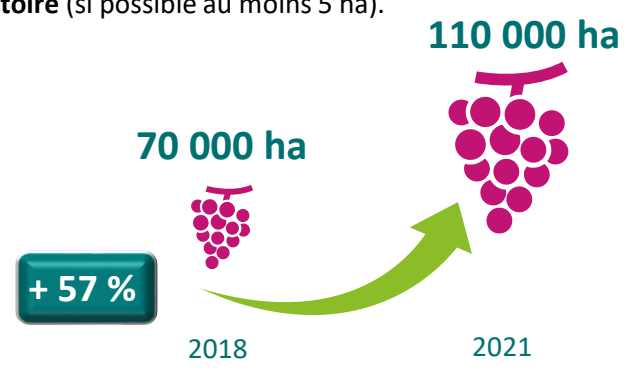
**Des parts de marché des solutions de biocontrôle en anti-limaces*

Un exemple de **solution de biocontrôle** qui se **déploie fortement**.

Fiche 50 – Confusion sexuelle en vigne

La lutte par confusion sexuelle consiste à perturber l'accouplement des insectes ravageurs. **Cette solution doit être réfléchi à l'échelle d'un territoire** (si possible au moins 5 ha).

En fonction de la pression du ravageur, **on peut économiser 1 à 2 traitements, voire tous les traitements insecticides conventionnels** en situation de pression ravageur faible à modérée et en l'absence de Cicadelle, vecteur de la flavescence dorée.



Une solution qui apporte satisfaction à l'utilisateur et qui se développe d'année en année pour atteindre **14 % de la surface viticole française totale en 2021**.



Toutes cultures



Fiche 18 : Equipements de Protection Individuelle (EPI)



Les équipements de protection individuelle (ou EPI) sont destinés à prévenir de l'exposition aux produits phytopharmaceutiques. Bien s'équiper avec un équipement adapté reste la meilleure façon de se protéger.

Dans le cadre du Contrat de Solutions, une campagne collective a été lancée en 2019 autour de la prévention des risques phytos et de la promotion du port d'EPI innovants :

18

Partenaires engagés pour parler d'une seule voix : une première aux niveaux français et européen

9

Vidéos « Epi c'est tout ! »

2

Brochures techniques (France Métropolitaine et territoires d'Outre-mer)



300 000



Une mobilisation inédite qui doit être poursuivie et répétée pour se traduire ensuite concrètement dans les pratiques.

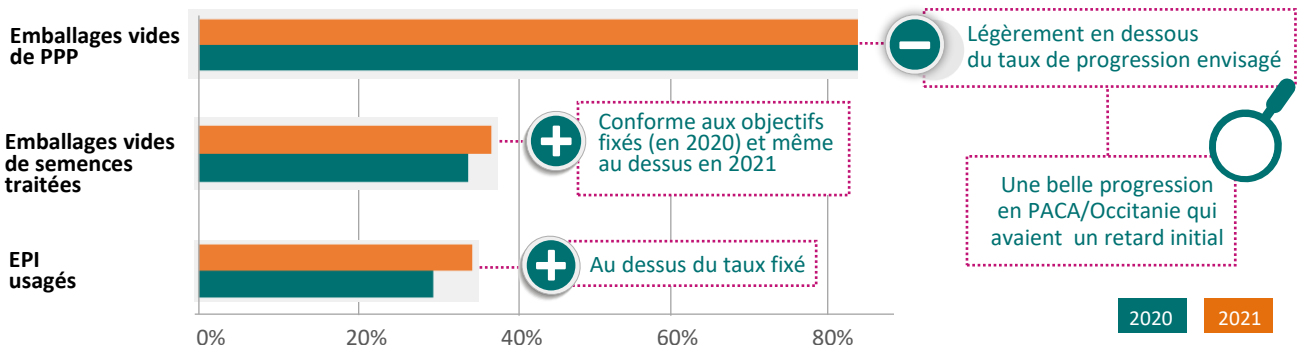


Fiche 35 : Amélioration de la gestion des déchets

Les acteurs du monde agricole se préoccupent de l'impact environnemental des déchets générés par l'emploi de moyens de protection des plantes. Une filière volontaire a été créée par la profession agricole, Adivalor, pour gérer la collecte et le recyclage des déchets générés par l'emploi de moyens de protection des plantes.



Un niveau élevé et régulier de collecte pour l'ensemble de la filière au niveau national.



UN ACCOMPAGNEMENT PAS À PAS



110 fiches
1 fiche = 1 solution concrète
à un problème terrain



1 site dédié
pour tout savoir sur la démarche :
<https://contratsolutions.fr/> #Contratsolutions



1 page linkedin
[Association-contrat-de-solutions/](https://www.linkedin.com/company/association-contrat-de-solutions/)



45 PARTENAIRES ASSOCIÉS

Des pourvoyeurs de solutions privés et publics



Des acteurs du conseil, de la distribution, de la formation et de la diffusion



Des représentants des producteurs



Des interprofessions, des représentants de l'aval et d'enjeux spécifiques

